



1. RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Formfutura Platinum LCD Resin - Couleurs opaques
(Solid Black, Solid White, Solid Light Grey)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Photopolymère est un monomère à base d'esters acryliques pour imprimantes DLP et/ou LCD 3D avec système de lumière UV.

Utilisations déconseillées -

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Formfutura BV
Groenestraat 215
6531 HH Nijmegen
Pays-Bas
Tel.: +31 (0) 85 002 0880
Email: info@formfutura.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : 112 (Numéro d'appel d'urgence général UE)

2. RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) No. 1272/2008 [CLP] et ses amendements.

Sens de la peau. Chat. 1	H317
Aquatique chronique. Chat. 4	H413

2.2 Éléments d'étiquetage



Mot d'avertissement
Mention(s) de danger

Attention
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H413: H413: Peut-être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseil(s) de prudence

P280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P261: Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P501: Éliminer le contenu / le conteneur conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / réglementation internationale.

2.3 Autres dangers

N'est pas classé comme PBT ou vPvB.





SAFETY DATA SHEET

Version: 26-06-2019

FORM
FUTURA

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Ce produit est un mélange.

3.2 Mélanges

Les substances contenues dans le produit qui peuvent présenter un risque pour la santé ou l'environnement, ou qui ont été affectées par des limites d'exposition professionnelle, sont détaillées ci-dessous.

Conformément au règlement (EG) n°. 1272/2008 [CLP].

Ingrédient(s) dangereux	%W/W	EINECS No.	Classe de danger et code(s) de catégorie	Code(s) de déclaration de danger
Oligomère méthacrylique	70 - 99	Propriétaire	Aquatique chronique. Cat 4	H413
Méthacrylate de glycol	≤9	212-782-2	Skin sens. Cat. 1 Eye irrit. Cat. 2	H317 H319
Oxyde de phosphine	≤2,5	278-355-8	Skin sens. Cat. 1 Repr. Cat. 2 (fer.) Aquatic chronic Cat. 2	H317 H361f H411
Diisodécylphényl ester	<0,5	247-098-3	Skin sens. Cat. 1 Aquatic chronic Cat. 3	H317 H412

Pour le texte complet des phrases H, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Sortir à l'air frais et rester au repos. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter immédiatement un médecin si une irritation ou d'autres symptômes surviennent après le lavage.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes à l'eau courante, les paupières tenues ouvertes. Obtenir des soins médicaux
Ingestion	Ne pas faire vomir. Ne jamais faire vomir ou donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente ou a des convulsions. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Gardez la personne sous observation. Si la personne devient inconfortable, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes et les effets connus les plus importants sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2) et/ou dans la section 11. D'autres symptômes et effets importants ne sont pas encore connus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	
Traitement:	Traiter selon les symptômes (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Brouillard d'eau, CO ₂ , poudre sèche
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie	Vapeurs nocives Evolution des vapeurs / brouillard
--	---

Des températures élevées peuvent provoquer une réaction de polymérisation spontanée générant chaleur / pression. Les conteneurs fermés peuvent se rompre ou exploser lors d'une polymérisation à la dérive. Utilisez un jet d'eau ou de brouillard pour réduire la température des récipients.





SAFETY DATA SHEET

Version: 26-06-2019

FORM
FUTURA

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement protecteur

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser des gants de protection, des lunettes de protection et un vêtement de protection approprié. En cas de ventilation insuffisante, utiliser une protection respiratoire. Maximiser la ventilation après une libération accidentelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir de l'eau contaminée / de l'eau d'extinction. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout / les eaux superficielles / les eaux souterraines. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer les sources d'inflammation. Absorber avec du sable ou un autre absorbant inerte. Les déversements peuvent être stockés en tant que déchets chimiques dans une zone approuvée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 8, 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Utiliser une ventilation mécanique en cas de manipulation pouvant entraîner la formation de vapeurs. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Porter des vêtements de protection complets pour une exposition prolongée et / ou des concentrations élevées. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Protéger de la lumière, y compris des rayons directs du soleil. Le conteneur ne peut être rempli qu'à 90%. Maintenir les récipients bien fermés, séparément des agents oxydants. Stocker dans le récipient d'origine dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à des températures comprises entre 5 ° C et 30 ° C. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 ° C pendant plus de 24 heures. Des températures élevées peuvent provoquer une polymérisation spontanée.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de réglage

Substance	EC No.
Oligomère méthacrylique (100%)	Propriétaire

DNEL (Composant 100%)	Oral	Inhalation	Dermique
Travailleur - Long terme - Effets systémiques	1	3,52 mg/m ³	2 mg/kg

PNEC (Composant 100%)	
Compartiment aquatique	N'est pas applicable
Compartiment terrestre	N'est pas applicable

1 Toxicité: DNEL non établie

Substance	EC No.
Méthacrylate de glycol (100%)	212-782-2

DNEL (Composant 100%)	Oral	Inhalation	Dermique
Travailleur - Long terme - Effets systémiques	1	4,9 mg/m ³	1,3 mg/kg



SAFETY DATA SHEET

Version: 26-06-2019



PNEC (Composant 100%)	
Compartiment aquatique	10 mg/l (Eau douce) 0,482 mg/l (Eau de mer) 3,79 mg/kg poids sec (sédiment)
Compartiment terrestre	0,476 mg/kg poids sec

1 Toxicité: DNEL non établie

Substance	EC No.
Oxyde de phosphine (100%)	278-355-8

DNEL (Composant 100%)	Oral	Inhalation	Dermique
Travailleur - Long terme - Effets systémiques	1	3,5 mg/m ³	1,0 mg/kg

PNEC (Composant 100%)	
Compartiment aquatique	0,00353 mg/l (Eau douce) 0,000353 mg/l (Eau de mer) 0,29 mg/kg poids sec (sédiment)
Compartiment terrestre	0,0557 mg/kg poids sec

1 Toxicité: DNEL non établie

Substance	EC No.
Diisodécylphényl ester (100%)	247-098-3

DNEL (Composant 100%)	Oral	Inhalation	Dermique
Travailleur - Long terme - Effets systémiques	1	70,5 mg/m ³	50 mg/kg

PNEC (Composant 100%)	
Compartiment aquatique	N'est pas applicable
Compartiment terrestre	N'est pas applicable

1 Toxicité: DNEL non établie

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Assurer une ventilation adéquate, y compris une extraction locale appropriée, pour s'assurer que la limite d'exposition professionnelle définie n'est pas dépassée.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage

Porter une protection des yeux / du visage. Portez des lunettes de protection contre les produits chimiques approuvées lorsque les yeux doivent être exposés. Respirateur contre les particules à haute efficacité avec masque intégral.

Protection de la peau

Portez des gants appropriés. Les gants en caoutchouc butyle et nitrile offrent une protection à court terme. Les gants chirurgicaux ultérieurs offrent peu de protection. Les gants doivent être correctement stockés et changés régulièrement, en particulier si une exposition excessive a eu lieu.





SAFETY DATA SHEET

Version: 26-06-2019

**FORM
FUTURA**

Protection respiratoire

Porter un équipement de protection respiratoire approprié si les contrôles techniques sont insuffisants ou inexistantes et si l'exposition à des niveaux supérieurs à la DNEL est modérée. Un masque approprié avec le type de filtre A (EN141 ou EN405) peut convenir.

Autres

Gardez les vêtements de travail séparément. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Se laver les mains à fond après la manipulation.

Contrôle de l'exposition environnementale

Assurer des mesures de contrôle efficaces lorsque vous travaillez dans les limites spécifiées dans la section 6.2 de chaque GES.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide visqueux - translucide (différentes couleurs possibles)
Odeur	Ester comme
pH	N'est pas applicable
Point de fusion	N'est pas applicable
Point d'ébullition	> 200°C
Point de rupture	> 150°C
Limites d'inflammabilité (inférieures) (% v / v)	N'est pas applicable
Pression de vapeur	-
Solubilité (eau)	Non soluble
Solubilité	Bonne solubilité avec la plupart des solvants organiques
La température d'auto-inflammation	380°C
Propriétés explosives	N'est pas applicable
Propriétés oxydantes	N'est pas applicable
Densité relative	1.1-1.2 (water = 1)
Viscosité	1-2 Pa•s

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir la partie 10.2.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions de température normales. Stable si stocké et manipulé comme prescrit / indiqué.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation hasardeuse. Peut polymériser.

10.4 Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'inflammation. Évitez le contact avec les initiateurs de radicaux libres. Éviter le contact avec les isocyanates et les agents oxydants. Éviter le contact avec les initiateurs de polymérisation de vinyle. Évitez toute exposition à des températures élevées, à la lumière directe du soleil ou aux rayons ultraviolets.

10.5 Matières incompatibles

Éviter le contact avec des initiateurs radicalaires, des peroxydes, des alcalis forts ou des métaux réactifs afin d'éviter une polymérisation exothermique.

10.6 Produit(s) de décomposition dangereux

En ce qui concerne les produits de décomposition possibles, voir la section 5. Oxydes de carbone.





SAFETY DATA SHEET

Version: 26-06-2019

FORM
FUTURA

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Information on toxicological effects

Stable Acute toxicity:

Oligomère méthacrylique (100%)

DL50 aigue orale rat	>2000 mg/kg
LD50 acute Dermique lapin	>2000 mg/kg
Irritation de la peau (lapin, 24 h, Draize)	Non irritant
Irritation oculaire (lapin, Draize)	Non irritant
Sensibilisation par inhalation / peau (cobaye, GPMT)	Pas de sensibilisation
Danger d'aspiration	Aucun danger d'aspiration attendu

Méthacrylate de glycol (100%)

DL50 aigue orale rat	> 5000 mg/kg
LD50 acute Dermique lapin	> 5000 mg/kg
Irritation de la peau (lapin, 24 h, Draize)	Non-irritant
Irritation oculaire (lapin, Draize)	Irritant
Inhalation (cobaye, GPMT)	Sensibilisant
Danger d'aspiration	Aucun danger d'aspiration attendu
Toxicité chronique chez le rat par voie orale (OCDE 422)	> 100 mg/kg
Toxicité pour la reproduction (études chez l'animal)	Aucun soupçon d'effet toxique sur la reproduction

Oxyde de phosphine (100%)

LD50 acute Dermique rat:	> 2000 mg/kg
Irritation de la peau (lapin, 24 h, Draize)	Non-irritant
Irritation oculaire (lapin, Draize)	Non-irritant
Souris LLNA pour la peau sensible (OCDE 429)	Sensibilisant
Danger d'aspiration	Aucun danger d'aspiration attendu
Toxicité chronique (études chez l'animal)	May cause damage after repeated ingestion of high doses
Toxicité pour la reproduction (études chez l'animal)	Suggère un effet néfaste sur la fertilité

Diisodécylphényl ester (100%)

DL50 aigue orale:	> 5000 mg/kg
LD50 acute Dermique lapin	> 2000 mg/kg
Irritation de la peau (lapin, 24 h, Draize)	Non classé sur la base des données disponibles
Irritation oculaire (lapin, Draize)	Non classé sur la base des données disponibles
Inhalation/Sensibilisation de la peau (guinea pig, GPMT)	Peut provoquer une réaction allergique cutanée
Danger d'aspiration	Non classé sur la base des données disponibles
Toxicité pour la reproduction (études chez l'animal)	Non classé sur la base des données disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Oligomère méthacrylique (100%)

Toxicité pour les poissons (mg/l)	LL50 (96 h) (Oncorhynchus mykiss) (OESO 203)	>100
Invertébrés aquatiques (mg/l)	EL50 (72 h) (Daphnia magna) (OESO 202)	>100
Plantes aquatiques (mg/l)	EL50 (72 h) (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201) NOEC	>100
Microorganismes (mg/l)	(72 h) (Selenastrum capricornutum) (OESO 201) NOEC (28 d) (Boues activées) (DEV L8)	>100 14,3

Méthacrylate de glycol (100%)

Toxicité pour les poissons (mg/l)	LC50 (96 h) (Oryzias latipes) (OESO 203)	>100
Invertébrés aquatiques (mg/l)	NOEC (21 d) (Daphnia magna) (OESO 202)	24,1
	EC50 (48 h) (Daphnia magna) (OESO 202)	380
Plantes aquatiques (mg/l)	EC50 (72 h) (Selenastrum capricornutum) (OESO 201)	836
	NOEC (72 h) (Selenastrum capricornutum) (OESO 201)	400
Microorganismes (mg/l)	EC50 (16 h) (Pseudomonas fluorescens) (DEV L8)	>3,000





SAFETY DATA SHEET

Version: 26-06-2019

FORM
FUTURA

Oxyde de phosphine (100%)

Toxicité pour les poissons (mg/l)	LC50 (96 h) (Brachydanio rerio) (OESO 203)	>90
Invertébrés aquatiques (mg/l)	EC50 (48 h) (Daphnia magna) (OECD 202)	>1175
Plantes aquatiques (mg/l)	EC50 (72 h) (Desmodemus subspicatus) (OECD 201)	>260
Microorganismes (mg/l)	EC50 (3 h) (Boues activées) (DEC L8)	>100

Diisodécylphényl ester (100%)

Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme..

Plantes aquatiques (mg/l)	EC50 (72 h) (Selenastrum capricornutum) (OESO 201)	45
	NOEC (72 h) (Selenastrum capricornutum) (OESO 201)	>100

12.2 **Persistence et dégradabilité**

Oligomère méthacrylique (100%)

Faiblement biodégradable.

Renseignements sur l'élimination:

24% après 28 jours (OESO 301D)

54% après 63 jours (OESO 301D)

Méthacrylate de glycol (100%)

Facilement biodégradable.

Renseignements sur l'élimination:

84% de réduction de DOC (28 d) (OESO 301 D)

Oxyde de phosphine (100%)

Peu biodégradable. Pas facilement biodégradable (selon les critères de l'OCDE)

Renseignements sur l'élimination:

< 20% DBO de la ThOD (28 d) (OCDE 301 F) (boues activées)

Diisodécylphényl ester (100%)

Biodégradable

12.3 **Potentiel de bioaccumulation**

Oligomère méthacrylique (100%)

Possiblement bioaccumulable

Méthacrylate de glycol (100%)

On ne doit pas s'attendre à une accumulation dans les organismes.

Oxyde de phosphine (100%)

Ne s'accumule pas de façon significative dans les organismes

Facteur de bioconcentration : 23 - 55 (56 j), Cyprinus carpio (mesuré) : ne s'accumule pas significativement dans les organismes.

Diisodécylphényl ester (100%)

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) : 8,52 - 12,31

12.4 **Mobilité dans le sol**

Oligomère méthacrylique (100%)

Soluble dans l'eau. Adsorption : eau - Log Koc : 3,88

Méthacrylate de glycol (100%)

La substance ne s'évaporerait pas dans l'atmosphère à partir de la surface de l'eau. L'adsorption à la phase solide du sol n'est pas prévue.

Oxyde de phosphine (100%)

La substance ne s'évaporerait pas dans l'atmosphère à partir de la surface de l'eau. On ne s'attend pas à une adsorption sur la phase solide du sol.

Diisodécylphényl ester (100%)

Aucune autre information pertinente n'est disponible.





12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Oligomère méthacrylique (100%)

PBT: non

vPvB: non

Méthacrylate de glycol (100%)

PBT: non

vPvB: non

Oxyde de phosphine (100%)

PBT: non

vPvB: non

Diisodécylphényl ester (100%)

Pas de données disponibles

12.6 Autres effets néfastes

Oligomère méthacrylique (100%)

N'est pas applicable.

Méthacrylate de glycol (100%)

Ne pas laisser pénétrer dans le sol, les cours d'eau ou les canalisations d'eaux usées.

Oxyde de phosphine (100%)

N'est pas applicable

Diisodécylphényl ester (100%)

Pas de données disponibles

UBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas rejeter dans les égouts/eaux de surface/eaux souterraines. Éliminer conformément aux réglementations nationales, provinciales et locales. Incinérer dans des conditions contrôlées et approuvées, en utilisant des incinérateurs pour l'élimination des produits chimiques organiques. Décontaminez les fûts vides avant de les recycler.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non classé comme marchandise dangereuse en vertu des règlements de transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

N'est pas applicable.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

N'est pas applicable.

14.4 Groupe d'emballage

N'est pas applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement

Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

-

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73/78 et au recueil IBC

-





RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement propres à la substance ou au mélange**
Si des informations autres que les informations relatives à la réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement qui sont mentionnées ailleurs dans cette fiche de données de sécurité sont requises, veuillez utiliser les informations énumérées à la section 1 pour savoir si ces informations spécifiques sont disponibles. Les informations relatives aux différents composants du mélange sont accessibles de la même manière.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique**
Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour les composants individuels suivants (100%) :
d'ester phénolique de diisodécyle.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément au règlement (CE) n° 453/2010.
Les informations fournies dans la présente fiche signalétique sont exactes au meilleur de notre connaissance et de notre croyance à la date de publication. Les informations fournies ne sont données qu'à titre indicatif pour une manipulation et une utilisation en toute sécurité, Le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et la libération ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans n'importe quel procédé, sauf indication contraire dans le texte.

LEGENDAIRES

Remarque: La présente fiche de données de sécurité ne contient pas nécessairement tous les éléments suivants:

- IOELV:** Valeur limite indicative d'exposition professionnelle.
WEL: Limite d'exposition en milieu de travail.
Sen: Capable de provoquer une sensibilisation respiratoire.
Sk: Peut être absorbé par la peau.
Carc: Capable de causer le cancer et/ou des dommages génétiques héréditaires.
LTEL: Limite d'exposition à long terme.
VLE: Limite d'exposition à court terme.
TWA: Moyenne pondérée dans le temps.
STOT SE: Toxicité spécifique pour les organes cibles - Exposition unique.
Repr...: Toxicité pour la reproduction.
Aquatique aigu/chronique: Dangereux pour le milieu aquatique.

Texte intégral des phrases H/P/R

- H317:** Peut causer une réaction allergique cutanée.
H319: Provoque une grave irritation des yeux.
H361f: Susceptible de nuire à la fertilité.
H411: Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.
H412: Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.
H413: Peut entraîner des effets nocifs durables pour la vie aquatique.
P261: Éviter de respirer les vapeurs.
P264: Se laver soigneusement (mains et peau exposée) après la manipulation.
P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un appareil de protection des yeux et du visage.
P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à porter - poursuivre le rinçage.
présent et facile à faire - continuer le rinçage.
P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P501: Éliminer le contenu/contenant avec les déchets dangereux conformément à la législation locale, régionale ou nationale. Incinérer dans des conditions contrôlées et approuvées, en utilisant des incinérateurs appropriés pour l'élimination des matières organiques inflammables.

